

Saint-Pierre, le 29 juillet 2022

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Nouveaux prix des hydrocarbures à compter du 1er août 2022**

La situation internationale induit la poursuite de la hausse des prix des produits pétroliers, des coûts du transport de ces produits, et une évolution défavorable de la parité euro / dollar canadien, qui imposent de procéder à une nouvelle augmentation des prix des carburants dans l'archipel.

En conséquence les prix de vente maximaux à compter du lundi 1<sup>er</sup> août 2022 seront les suivants :

Fioul domestique livré par camion-citerne :	120 € l'hectolitre, soit une hausse de 20 €
Gazole livré par camion-citerne :	145 € l'hectolitre, soit une hausse de 20 €
Gazole pris à la pompe :	1,45 € le litre, soit une hausse de 0,20 €
Essence extra :	1,80 € le litre, soit une hausse de 0,10 €

*A titre de comparaison, les prix de vente pratiqués sur la péninsule de Burin au 26 juillet 2022 sont les suivants :*

<i>Fioul domestique livré par camion-citerne :</i>	<i>133,93 € l'hectolitre</i>
<i>Gazole pris à la pompe :</i>	<i>1,56 € le litre</i>
<i>Essence extra :</i>	<i>1,58 € le litre</i>

### **Information sur la décomposition du prix des produits**

Les prix de vente des hydrocarbures sur l'archipel sont fixés par un arrêté préfectoral.

Sur l'archipel, un mécanisme de caisse de compensation permet de limiter les variations de prix des produits afin d'éviter de les modifier à chaque livraison du pétrolier et de lisser dans le temps les évolutions de tarif.

Pour chacun des produits, les marges du distributeur sont fixes et liées uniquement au volume importé. La hausse du prix d'achat par l'importateur ou du prix de vente n'a donc pas d'incidence sur ces marges.

A titre indicatif, en métropole, les taxes représentent environ 26% du prix de vente du fioul (7% à SPM) et les marges environ 13% (8% à SPM).

Concernant les carburants à la pompe en métropole, les taxes représentent environ 60% du prix de vente final (30% à SPM). Les coûts de distribution, incluant la marge, correspondent à environ 7% du prix de vente.<sup>1</sup>

Il convient de noter qu'à Saint-Pierre et Miquelon il n'y a pas de taxe prélevée par l'État sur les produits pétroliers.

Le graphique ci-dessous détaille le prix de vente structure du fioul et de l'essence concernant la dernière livraison.



## Décomposition du prix de vente structure du fioul et de l'essence (par litre) Pétrolier du 23 juin 2022

